



PUBLIC

Chef d'exploitation agricole et salariés agricoles

Pré-requis : Connaître les principes de la loi EGAlim et de la commande publique



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Dates	Horaires	Adresse
Entre le 11/04/2023 et le 18/04/2023	Durée : 1h00	A distance
Mercredi 19 avril 2023	14h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE
Mercredi 26 avril 2023	14h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE

FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 0 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 271€

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES). Pour les salariés agricoles : votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : OCAPIAT, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Léonore Montaigne

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

Les 19 et 26 avril 2023

après-midi

MEE-SUR-SEINE (77)

REPONDRE A UN MARCHÉ
PUBLIC DE DENREES
ALIMENTAIRES – MODULES
APPROFONDIS



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Savoir comment répondre à un marché public : constituer sa réponse, comprendre les attentes du pouvoir adjudicateur et les intégrer dans son offre

Intervenant(s) : **Colombine LESAGE** Chargée d'étude filières alimentaires – CARIDF

Camille FORAY Responsable pôle affaires institutionnelles – CARIDF

Laurène COLONGE Chargée de mission Agriculture Alimentation – METROPOLE DU GRAND PARIS

PROGRAMME :

Entre le 11/04/2023 et le 18/04/2023 : Module à suivre à distance

➤ Vidéos explicatives et questionnaires de connaissances en ligne sur EGAlim, la restauration collective et la commande publique.

19/04/2023 après-midi 14h00 – 17h30

Comprendre l'accès aux marchés publics

- Où trouver les marchés publics?
- Comment identifier les marchés publics de denrées alimentaire?
- Créer son compte : pourquoi et comment?

Comprendre les pièces d'un dossier de consultation

- Comprendre chaque pièce du marché
- Identifier les informations essentielles contenues dans chacune des pièces
- Clauses et critères
- Cas de la réponse en groupement
- Groupement solidaire, conjoint et mandataire

26/04/2023 après-midi 14h00 – 17h30

Elaborer sa réponse

- Constituer ma candidature
- Elaborer mon offre
- Rédiger mon mémoire technique
- Rédiger les fiches techniques

Déposer son offre

- Tester ma configuration
- Anticiper ma réponse dématérialisée
- Réaliser le dépôt ma réponse avant la « date limite de réception des offres »
- Suivi de ma réponse post dépôt : demande de précision/régularisation dématérialisée

Facturer sur Chorus Pro

- Description de l'outil
- Créer son compte
- Déposer une facture
- Saisir une facture

Evaluation des participants

Moyens pédagogiques:

- Textes explicatifs
- Vidéos à visionner
- Tour de table
- Présentation power point
- Distribution de supports
- Animation de groupe
- Jeu de rôle



**Pour tout renseignement supplémentaire,
Colombine LESAGE : 01 42 36 78 10**

Formation conçue par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France,
en partenariat avec la Métropole du Grand Paris